



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 19 NOVEMBRE 2025



Province de Québec Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Rivière-Rouge, tenue le 19 novembre 2025 débutant immédiatement après la fin de la séance de l'Agglomération débutant à 19 h, à la salle du conseil, située au 25, rue L'Annonciation Sud, à laquelle sont présents les conseillères et les conseillers suivants : P-Martin Duval, Fanny Frenette, Emrick Vienneau, Alain Otto, Cyntia Gagné et Sébastien Bazinet.

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, M. Gilbert Therrien.

La directrice générale, Mme Martine Vézina, ainsi que la greffière et directrice générale adjointe, Me Catherine Denis Sarrazin, sont aussi présentes.

Cette séance est enregistrée et également disponible pour visionnement sur le site Web de la Ville de Rivière-Rouge, et ce, au lendemain de la séance.

1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Gilbert Therrien, maire, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19 h 12.

1.2 CONFIRMATION DES PRÉSENCES

Suite à la confirmation, de vive voix, de leurs présences, M. le maire atteste de la présence de chacun des participants.

1.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Alain Otto

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que préparé par la greffière et directrice générale adjointe, à savoir :

1. OUVERTURE

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Confirmation des présences
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour
- 1.4 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2025
- 1.5 Période de questions du public

2. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 2.1 Location d'un véhicule – Modification de la résolution numéro 290/01-10-2025
- 2.2 Comité consultatif d'urbanisme et d'environnement (CCUE) – Nomination des membres élus

3. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

- 3.1 Aucun sujet n'est présenté

4. CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

- 4.1 Aucun sujet n'est présenté

5. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

- 5.1 Comptes payés et à payer pour le mois d'octobre 2025
- 5.2 Embauche de personnel – Dépôt de la liste
- 5.3 Comités et commissions – Nomination des membres

329/19-11-2025



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 19 NOVEMBRE 2025

- 5.4 Constitution du comité de négociation de la partie patronale – Conditions de travail du personnel cadre – Remplacement de la résolution numéro 154/07-05-2025
- 5.5 Négociation pour le renouvellement de la convention collective avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2867 – Désignation des membres du comité de négociation de la partie patronale – Remplacement de la résolution numéro 443/18-12-2023
- 5.6 Appel de candidatures pour le poste de directeur(trice) loisirs, culture et communications – Formation d'un comité de sélection
- 5.7 Nomination d'un maire suppléant pour l'année 2026
- 5.8 Demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières par l'organisme à but non lucratif – Signée femmes, le Centre de femmes – 624, rue L'Annonciation Nord
- 5.9 Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2026
- 5.10 Fermeture des bureaux municipaux, des bibliothèques et du centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge (CSCVR) durant la période des fêtes 2025-2026
- 5.11 Signature de l'acte de vente – Lot 5 809 818 du cadastre du Québec – Chemin du Lac-de-la-Haie

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 6.1 Aucun sujet n'est présenté

7. TRAVAUX PUBLICS

- 7.1 Reddition de compte – Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Volet Projets particuliers d'amélioration – Projets d'envergure ou supramunicipaux (PPA-ES) – Dossier HRN79826 – 79037 (15) – 20250417 – 008
- 7.2 Assistance technique pour la mise à niveau de la vanne d'entrée de l'usine de production d'eau potable – Octroi d'un mandat professionnel
- 7.3 Mise à niveau de la vanne d'entrée de l'usine de production d'eau potable – Modification du système en mécanique de procédé – Octroi d'un contrat
- 7.4 Réparation des équipements récréatifs des parcs de la Ville – Modification de la résolution numéro 256/27-08-2025

8. LOISIRS ET CULTURE

- 8.1 Travaux de réfection de la piscine municipale – Abrogation de la résolution numéro 279/10-09-2025

9. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉCRÉOTOURISTIQUE

- 9.1 Aucun sujet n'est présenté

10. DIVERS

- 10.1 Proclamation de la journée de la sensibilisation au cancer de la prostate – Appui à la campagne Noeudvembre 2025 de l'organisme PROCURE
- 10.2 Participation à la campagne Biscuit sourire des fêtes de Tim Hortons

11. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

330/19-11-2025

- 1.4 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} OCTOBRE 2025**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2025 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Sébastien Bazinet



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 19 NOVEMBRE 2025

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2025 soit adopté tel que préparé par Me Catherine Denis-Sarrazin, greffière et directrice générale adjointe.

ADOPTÉE

1.5 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Le maire, M. Gilbert Therrien, invite les citoyens présents à poser des questions.

Le maire, les conseillers et les membres de l'administration présents répondent aux questions adressées.

Mme Manon Daigle remet au maire une pétition demandant à la Ville que le terrain de tennis situé sur le boulevard Fernand-Lafontaine soit restauré et converti en terrain de pickleball pour la saison estivale 2026.

2. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

331/19-11-2025

2.1 LOCATION D'UN VÉHICULE – MODIFICATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 290/01-10-2025

CONSIDÉRANT la résolution numéro 290/01-10-2025 adoptée lors de la séance du conseil municipal tenue le 1^{er} octobre 2025, autorisant la location d'une automobile ou d'un véhicule utilitaire sport (VUS) pour le Service urbanisme, environnement et développement économique;

CONSIDÉRANT que l'entreprise cocontractante n'avait été pas été correctement identifiée;

Il est proposé par Cyntia Gagné

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter:

Que la présente résolution modifie la résolution numéro 290/01-10-2025.

Que le premier paragraphe du dispositif de ladite résolution soit remplacé par le suivant :

« D'autoriser la location d'une automobile ou d'un véhicule utilitaire sport (VUS) auprès de l'entreprise La Compagnie de Location d'Autos Enterprise Canada, faisant affaires sous la raison sociale Enterprise Mobility, pour le Service urbanisme, environnement et développement économique pour une période maximale de six (6) mois, consécutifs ou non, moyennant un prix mensuel maximum de 2 000 \$, plus les taxes applicables. »

Que la directrice du Service urbanisme, environnement et développement économique soit mandatée pour assurer le suivi de la présente résolution, et qu'elle soit autorisée à signer pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, les documents nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

332/19-11-2025

2.2 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT (CCUE) – NOMINATION DES MEMBRES ÉLUS

Il est proposé par Fanny Frenette

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter:

De nommer à titre de membres élus du comité consultatif d'urbanisme et d'environnement (CCUE) à compter du 19 novembre 2025 les membres du conseil



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 19 NOVEMBRE 2025

suyvants en remplacement des membres élus qui y siégeaient avant le scrutin du 2 novembre 2025:

- Alain Otto;
- Sébastien Bazinet.

Que lesdits membres soient autorisés à participer aux réunions de ce comité et que les frais de déplacement relatifs à ces réunions tenues en dehors des limites de la Ville leur soient remboursés suite à la réception d'une facture détaillée desdites dépenses sur le formulaire transmis par la Ville, le tout conformément à la *Politique numéro 2022-01 relative au remboursement et au paiement de frais de congrès, de formation et d'autres activités*, ou toute autre politique qui la modifie ou la remplace.

ADOPTÉE

3. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

3.1 Aucun sujet n'est présenté.

4. CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

4.1 Aucun sujet n'est présenté.

5. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

5.1 COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2025

Il est proposé par Emrick Vienneau

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter:

Qu'après vérification des comptes par un membre du conseil, la liste officielle des comptes payés et à payer pour le mois d'octobre 2025, se détaillant comme suit :

Salaires :	220 973,38 \$
Remises diverses (fédérales, provinciales et autres) :	145 528,94 \$
Comptes courants :	<u>3 425 741,02 \$</u>
Total :	3 792 243,34 \$

Que les comptes soient approuvés et payés, le tout conformément aux dispositions du Règlement numéro 2020-372.

Les dépenses autorisées par les différents fonctionnaires dans le cadre du *Règlement numéro 2020-372* font partie de la présente liste de comptes. Le conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît recevoir le rapport découlant de l'article 13 dudit règlement.

ADOPTÉE

5.2 EMBAUCHE DE PERSONNEL – DÉPÔT DE LA LISTE

Aucune personne salariée n'a été embauchée au cours du mois d'octobre 2025.

5.3 COMITÉS ET COMMISSIONS – NOMINATION DES MEMBRES

Il est proposé par Alain Otto

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter:

Que le conseil approuve la nomination des délégués (membres) et substituts au sein des comités et commissions et sur les différents dossiers de la Ville de Rivière-Rouge, des régies et de divers organismes:

333/19-11-2025

334/19-11-2025



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 19 NOVEMBRE 2025

ADMINISTRATION	
Comité finances et gestion de la ville	Responsable : Gilbert Therrien Déléguée : Cyntia Gagné Délégué : Emrick Vienneau Délégué : P-Martin Duval La directrice générale et au besoin, la directrice générale adjointe Le trésorier et directeur des finances Les directeurs de service, lorsque requis
VOIRIE	
Comité des services techniques	Responsable : Gilbert Therrien Déléguée : Cyntia Gagné Délégué : P-Martin Duval Le directeur du service L'adjointe du service Les chefs d'équipe La directrice générale et au besoin, la directrice générale adjointe
COLLECTE SÉLECTIVE	
Conseil d'administration de la Régie de collecte environnementale de la Rouge (RCER)	Représentant : Emrick Vienneau Substitut : Alain Otto
Comité consultatif – Projet de valorisation des matières résiduelles - <i>Complexe environnemental de la Rouge (CER)</i>	Responsable : La directrice générale Délégué : Gilbert Therrien
Comité de vigilance – Complexe environnemental de la Rouge (CER)	Responsable : Alain Otto Substitut : Sébastien Bazinet
Complexe environnemental de la Rouge - CER	Responsable : Gilbert Therrien Substitut : Alain Otto
Tricentris, centre de tri	Délégué : Emrick Vienneau
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	
Conseil d'administration des Résidences Villa Cartier	Représentant: Gilbert Therrien
Comité de développement économique (CDE)	Responsable : Gilbert Therrien La directrice du Service urbanisme, environnement et développement économique La directrice générale et au besoin, la directrice générale adjointe Les directeurs de service, lorsque requis
Comité consultatif de développement économique (CCDE)	Responsable : Gilbert Therrien Membre : Alain Otto La directrice générale et au besoin, la directrice générale adjointe Les directeurs de service, lorsque requis



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 19 NOVEMBRE 2025

Comité des relations avec la Société de développement commercial (SDC) de Rivière-Rouge	Responsable : Gilbert Therrien Substitut : Alain Otto
Société de développement du Réservoir-Kiamika (SDRK)	Responsable : Gilbert Therrien Délégué : Alain Otto Substitut : Emrick Vienneau Personne-ressource : Carine Lachapelle
Organisme L'Arc-en-toit	Membre Observateur : Catherine Denis-Sarrazin
Conseil d'administration du Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL)	Représentant : Sébastien Bazinet
Comité de toponymie	Membres élus : <ul style="list-style-type: none"> • Sébastien Bazinet • Fanny Frenette • Emrick Vienneau • Cyntia Gagné
Comité logement social (CDC Hautes-Laurentides)	Responsable : Sébastien Bazinet Déléguée : Fanny Frenette
LOISIRS ET CULTURE	
Comité des loisirs et de la culture	Responsable : Cyntia Gagné Délégué : P-Martin Duval Déléguée : Fanny Frenette La directrice générale et au besoin, la directrice générale adjointe
Comité Jeunesse	Responsable : Fanny Frenette Déléguée : Cyntia Gagné La directrice générale et au besoin, la directrice générale adjointe
Réseau Biblio - Culturel	Responsable : Cyntia Gagné Déléguée : Fanny Frenette
Comité de la Politique familiale	Responsable : Cyntia Gagné Déléguée : Fanny Frenette
Comité MADA	Responsable : Sébastien Bazinet Délégué : Alain Otto
Plein air Haute-Rouge	Responsable : Alain Otto Observatrice : Fanny Frenette
Comité équipement supralocal pour le centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge (CSCVR)	Responsable : Gilbert Therrien Délégué : La directrice générale ou le directeur des finances Substitut : P-Martin Duval
RESSOURCES HUMAINES	
Comité d'évaluation de postes	Responsable : Gilbert Therrien Substitut : Cyntia Gagné



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 19 NOVEMBRE 2025

Comité des relations de travail	Responsable : Gilbert Therrien Délégué : Cyntia Gagné Délégué : P-Martin Duval La directrice générale et au besoin, la directrice générale adjointe La conseillère en ressources humaines
SÉCURITÉ PUBLIQUE ET TRANSPORT	
Conseil d'administration – Transport adapté et collectif d'Antoine-Labelle (TACAL)	Représentant : Sébastien Bazinet
Conseil d'administration – Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL)	Représentant : Sébastien Bazinet
Mesures d'urgence pour la Ville	Maire : Gilbert Therrien Coordonnateur : La directrice générale ou en cas d'absence, la directrice générale adjointe Coordonnateur adjoint : Le directeur du Service des travaux publics
Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge (RSSIVR)	Représentant : Gilbert Therrien Substitut : P-Martin Duval
URBANISME ET ENVIRONNEMENT	
Comité chargé d'autoriser les demandes de démolition d'immeubles créé par le Règlement numéro 2022-437 de la Ville	Président : Gilbert Therrien Délégué : Alain Otto Délégué : Emrick Vienneau La directrice du Service d'urbanisme et d'environnement
Comité consultatif d'urbanisme et d'environnement (CCUE)	Responsable: Alain Otto Délégué : Sébastien Bazinet Membres – du 1 ^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2027 : – M. Pierre Gagné – M. Nicolas Morin – M. Jean-Pierre Valiquette – Mme Andrée Rancourt – Mme Kathleen Grant La directrice du Service urbanisme, environnement et développement économique
Comité technique d'urbanisme et d'environnement	Responsable : Gilbert Therrien Délégué : Alain Otto Substitut: Sébastien Bazinet La directrice du Service urbanisme, environnement et développement économique La directrice générale adjointe et au besoin, la directrice générale
Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement	Délégué : Emrick Vienneau Substitut : Sébastien Bazinet

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

335/19-11-2025

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 19 NOVEMBRE 2025

5.4 CONSTITUTION DU COMITÉ DE NÉGOCIATION DE LA PARTIE PATRONALE – CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL CADRE – REMPLACEMENT DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 154/07-05-2025

CONSIDÉRANT la résolution numéro 154/07-05-2025;

CONSIDÉRANT l'élection générale municipale 2025;

CONSIDÉRANT qu'il y a donc lieu de mettre à jour la composition du comité de négociation de la partie patronale;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Sébastien Bazinet

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter:

Que la présente résolution remplace la résolution numéro 154/07-05-2025.

De nommer les membres suivants afin de siéger sur ledit comité :

- Gilbert Therrien, maire;
- Cyntia Gagné, conseillère;
- Emrick Vienneau, conseiller;
- P-Martin Duval, conseiller;
- Martine Vézina, directrice générale.

ADOPTÉE

336/19-11-2025

5.5 NÉGOCIATION POUR LE RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION COLLECTIVE AVEC LE SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE, SECTION LOCALE 2867 – DÉSIGNATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE NÉGOCIATION DE LA PARTIE PATRONALE – REMPLACEMENT DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 443/18-12-2023

CONSIDÉRANT l'échéance de la convention collective conclue entre le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), section locale 2867 pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2023;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 443/18-12-2023;

CONSIDÉRANT l'élection générale municipale 2025;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mettre à jour la composition du comité de négociation de la partie patronale;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Cyntia Gagné

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter:

Que la présente résolution remplace la résolution numéro 443/18-12-2023.

De nommer les membres suivants afin de siéger sur ledit comité :

- Gilbert Therrien, maire;
- Cyntia Gagné, conseillère;
- Emrick Vienneau, conseiller;
- P-Martin Duval, conseiller;
- Michel Lalande, conseiller juridique;
- Martine Vézina, directrice générale;
- Myriam Bonfond-Roy, adjointe exécutive et conseillère aux ressources humaines.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 19 NOVEMBRE 2025

ADOPTÉE

337/19-11-2025

5.6 APPEL DE CANDIDATURES POUR LE POSTE DE DIRECTEUR(TRICE) LOISIRS, CULTURE ET COMMUNICATIONS – FORMATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures pour le poste de directeur(trice) loisirs, culture et communications;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de former un comité pour le processus de sélection afin qu'il fournisse des recommandations au conseil;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Emrick Vienneau

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter :

Qu'un comité de sélection soit formé pour la sélection d'un(e) directeur(trice) des loisirs, de la culture et des communications et qu'il soit composé des personnes suivantes : Gilbert Therrien, Cyntia Gagné, la directrice générale, la greffière et directrice générale adjointe ainsi que l'adjointe exécutive et conseillère aux ressources humaines.

ADOPTÉE

338/19-11-2025

5.7 NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT POUR L'ANNÉE 2026

Il est proposé par P-Martin Duval

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter:

Que le conseil approuve la nomination du conseiller M. Alain Otto en tant que maire suppléant de la Ville de Rivière-Rouge, qui agira pour la Ville et pour l'Agglomération de Rivière-Rouge et qui siègera à la MRC d'Antoine-Labelle, en cas d'absence du maire pour l'année 2026.

Que le conseiller désigné comme maire suppléant devient le premier signataire des chèques, effets et autres documents de la Ville à la Caisse Desjardins de la Rouge en l'absence du maire, M. Gilbert Therrien, pendant les périodes décrites ci-dessus, attendu que tous les membres du conseil sont habilités à signer lesdits chèques en cas d'urgence.

ADOPTÉE

339/19-11-2025

5.8 DEMANDE DE RECONNAISSANCE AUX FINS D'EXEMPTION DE TAXES FONCIÈRES PAR L'ORGANISME À BUT NON LUCRATIF – SIGNÉE FEMMES, LE CENTRE DE FEMMES – 624, RUE L'ANNONCIATION NORD

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu, le 29 septembre 2025, une demande de reconnaissance aux fins de l'exemption des taxes foncières, de la Commission municipale du Québec, complétée par l'organisme à but non lucratif Signée femmes, le Centre de femmes concernant le local fermé du sous-sol (appelé également « voûte ») de l'immeuble situé au 624, rue l'Annonciation Nord à Rivière-Rouge;

CONSIDÉRANT qu'en vertu du premier alinéa de l'article 243.23 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, la Commission doit consulter la municipalité locale et lui demander son opinion à l'égard de toute demande de reconnaissance qu'elle reçoit pour un immeuble situé sur le territoire de cette dernière;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 19 NOVEMBRE 2025

CONSIDÉRANT les renseignements que Signée Femmes - Le Centre de Femmes a indiqués à sa demande;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Emrick Vienneau

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter:

D'informer la Commission municipale du Québec que la Ville est d'avis que l'organisme Signée Femmes, le Centre de femmes remplit les critères applicables afin qu'une reconnaissance aux fins de l'exemption des taxes pour la voûte de l'immeuble situé au 624, rue L'Annonciation Nord à Rivière-Rouge lui soit accordée conformément à la *Loi sur la fiscalité municipale*.

D'informer la Commission municipale du Québec que la Ville de Rivière-Rouge ne demande pas la tenue d'une audience.

Que la greffière et directrice générale adjointe soit mandatée pour assurer le suivi de la présente résolution et qu'elle soit autorisée, à signer, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, tous les documents pertinents et nécessaires visant à donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

340/19-11-2025

5.9 CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2026

Il est proposé par Fanny Frenette

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter :

De fixer, conformément aux dispositions de l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes*, le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2026 comme suit :

Date	Heure	Lieu
Mercredi 21 janvier 2026	À 19 h	Salle du conseil 25, rue L'Annonciation Sud
Mercredi 4 février 2026	À 19 h	Salle du conseil 25, rue L'Annonciation Sud
Mercredi 4 mars 2026	Immédiatement après la séance d'Agglomération débutant à 19 h	Salle Sainte-Véronique 1841, boulevard Fernand- Lafontaine
Mercredi 1 ^{er} avril 2026	À 19 h	Salle du conseil 25, rue L'Annonciation Sud
Mercredi 6 mai 2026	Immédiatement après la séance d'Agglomération débutant à 19 h	Salle du conseil 25, rue L'Annonciation Sud
Mercredi 3 juin 2026	Immédiatement après la séance d'Agglomération débutant à 19 h	Salle du conseil 25, rue L'Annonciation Sud



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 19 NOVEMBRE 2025

Mercredi 8 juillet 2026	À 19 h	Salle du conseil 25, rue L'Annonciation Sud
Mercredi 26 août 2026	À 19 h	Salle du conseil 25, rue L'Annonciation Sud
Mercredi 9 septembre 2026	À 19 h	Salle du conseil 25, rue L'Annonciation Sud
Mercredi 7 octobre 2026	Immédiatement après la séance d'Agglomération débutant à 19 h	Salle Sainte-Véronique 1841, boulevard Fernand- Lafontaine
Mercredi 4 novembre 2026	Immédiatement après la séance d'Agglomération débutant à 19 h	Salle du conseil 25, rue L'Annonciation Sud
Mercredi 2 décembre 2026	Immédiatement après la séance d'Agglomération débutant à 19 h	Salle du conseil 25, rue L'Annonciation Sud

Qu'un avis public du contenu de présent calendrier soit publié sur le site Web de la Ville ainsi qu'à l'entrée de l'hôtel de ville.

ADOPTÉE

341/19-11-2025

5.10 FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX, DES BIBLIOTHÈQUES ET DU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL DE LA VALLÉE DE LA ROUGE (CSCVR) DURANT LA PÉRIODE DES FÊTES 2025-2026

Il est proposé par Cyntia Gagné

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter :

Que les bureaux municipaux situés à l'hôtel de ville soient fermés du 22 décembre 2025 au 2 janvier 2026 inclusivement.

Que la bibliothèque municipale Cécile-Chabot (secteur L'Annonciation/Marchand) soit fermée du 24 décembre 2025 au 2 janvier 2026 inclusivement, sauf les 27 et 30 décembre 2025, où elle sera ouverte selon l'horaire habituel.

Que la bibliothèque municipale du secteur Sainte-Véronique soit fermée du 24 décembre 2025 au 2 janvier 2026 inclusivement sauf le 30 décembre 2025, où elle sera ouverte selon l'horaire habituel.

Que le centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge (CSCVR) soit fermé les 24, 25, 26 et 31 décembre 2025 ainsi que le 1^{er} et 2 janvier 2026.

ADOPTÉE

342/19-11-2025

5.11 SIGNATURE DE L'ACTE DE VENTE – LOT 5 809 818 DU CADASTRE DU QUÉBEC – CHEMIN DU LAC-DE-LA-HAIE

CONSIDÉRANT la résolution numéro 002/16-01-2023 autorisant la vente du lot 5 809 818 du cadastre du Québec à Mme Annie Delorme et M. Sylvain Michaud à certaines conditions;

CONSIDÉRANT l'acte de renonciation intervenu avec le ministère des Ressources naturelles et des Forêts le ou vers le 19 septembre 2025;

EN CONSÉQUENCE,



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 19 NOVEMBRE 2025

Il est proposé par P-Martin Duval

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter:

Que la Ville de Rivière-Rouge soit autorisée à signer l'acte de vente concernant le lot 5 809 818 du cadastre du Québec en faveur de Mme Annie Delorme et M. Sylvain Michaud, conformément aux conditions prévues à la résolution numéro 002/16-01-2023 et pour une contrepartie de 10 500 \$ plus les taxes applicables.

Que le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la directrice générale, ou en son absence la directrice générale adjointe, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, tous les documents utiles ou nécessaires à cette fin, incluant notamment l'acte de vente.

Que Me Katrine Bouchard, notaire, soit mandaté pour instrumenter la vente.

Que tous les frais professionnels soient assumés par les acquéreurs.

Que la greffière et directrice générale adjointe, ou en son absence la directrice générale soit mandatée pour assurer le suivi de la présente résolution et qu'elle soit autorisée à signer tout document utile ou nécessaire à cette fin.

ADOPTÉE

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 Aucun sujet n'est présenté.

7. TRAVAUX PUBLICS

7.1 REDDITION DE COMPTE – PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) – VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION – PROJETS D'ENVERGURE OU SUPRAMUNICIPAUX (PPA-ES) – DOSSIER HRN79826 – 79037 (15) – 20250417 – 008

CONSIDÉRANT la lettre d'annonce du 17 juillet 2025, signée par la ministre des Transports et de la Mobilité durable, accordant à la Ville de Rivière-Rouge une aide financière maximale de 23 399 \$ pour les travaux d'amélioration sur les rues des Sittelles, Boileau, les chemins du Lac-Cloche, du Lac-Marsan Ouest et la montée du Galet;

CONSIDÉRANT que la Ville de Rivière-Rouge a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

CONSIDÉRANT que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

CONSIDÉRANT que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

CONSIDÉRANT que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Emrick Vienneau

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter:

D'approuver les dépenses d'un montant de 28 374 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321 pour le dossier numéro HRN79826 – 79037 (15) – 20250417 –

343/19-11-2025



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 19 NOVEMBRE 2025

008 conformément aux exigences du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD).

ADOPTÉE

344/19-11-2025

7.2 **ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA MISE À NIVEAU DE LA VANNE D'ENTRÉE DE L'USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE – OCTROI D'UN MANDAT PROFESSIONNEL**

CONSIDÉRANT que le fonctionnement actuel de la vanne qui contrôle la pompe du puits cause une usure prématurée du moteur de la pompe;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Fanny Frenette

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter:

D'octroyer un mandat à Équipe Laurence au montant de 2 500 \$, plus les taxes applicables, pour l'assistance technique liée à la mise à niveau de la vanne de contrôle de l'usine de production d'eau potable.

Que ladite dépense soit prise à même le fonds affecté aux eaux usées et à l'aqueduc.

Que le directeur des travaux publics soit mandaté pour assurer le suivi de la présente résolution et qu'il soit autorisé à signer tous les autres documents nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

345/19-11-2025

7.3 **MISE À NIVEAU DE LA VANNE D'ENTRÉE DE L'USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE – MODIFICATION DU SYSTÈME EN MÉCANIQUE DE PROCÉDÉ – OCTROI D'UN CONTRAT**

CONSIDÉRANT que le fonctionnement actuel de la vanne qui contrôle la pompe du puits cause une usure prématurée du moteur de la pompe;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Fanny Frenette

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter:

Qu'un contrat soit octroyé à Inter Chantier inc. pour la réalisation des travaux de mise à niveau de la vanne d'entrée de l'usine de production d'eau potable (modification du système en mécanique de procédé) conformément aux plans, devis et instructions de l'ingénieur au dossier, pour un montant estimé de 5 500 \$, plus les taxes applicables.

Que ladite dépense soit prise à même le fonds affecté aux eaux usées et à l'aqueduc.

Que le directeur des travaux publics soit mandaté pour assurer le suivi de la présente résolution et qu'il soit autorisé à signer tous les autres documents nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

346/19-11-2025

7.4 **RÉPARATION DES ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS DES PARCS DE LA VILLE – MODIFICATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 256/27-08-2025**



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 19 NOVEMBRE 2025

CONSIDÉRANT la résolution 256/27-08-2025 adoptée à la séance ordinaire du conseil tenue le 27 août 2025 concernant la réalisation de travaux de réparation aux équipements récréatifs situés dans les parcs de la Ville, pour un montant initial de 11 806,97 \$, plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT que des items ont été ajoutés après le dépôt de la soumission initiale;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Sébastien Bazinet

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter :

Que la présente résolution modifie la résolution numéro 256/27-08-2025.

Que le premier paragraphe du dispositif de ladite résolution soit remplacé par le suivant :

« D'entériner le mandat octroyé à « Jambette » pour la réalisation de travaux de réparation aux équipements récréatifs situés dans les parcs de la Ville, conformément à sa soumission datée du 27 juillet 2025 d'un montant de 15 708,86 \$, plus les taxes applicables. »

Que le directeur du Service des travaux publics soit mandaté pour assurer le suivi de la présente résolution et qu'il soit autorisé à signer tout document nécessaire ou utile à cette fin.

ADOPTÉE

8. LOISIRS ET CULTURE

347/19-11-2025

8.1 TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA PISCINE MUNICIPALE – ABROGATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 279/10-09-2025

CONSIDÉRANT la résolution 279/10-09-2025 adopté à la séance ordinaire du conseil tenue le 10 septembre 2025 octroyant un mandat à l'entreprise Piscines VP pour la réalisation des travaux de réfection de la piscine municipale, pour un montant total de 42 528\$, taxes incluses;

CONSIDÉRANT que la résolution comporte une information erronée en ce que les taxes de vente n'étaient pas incluses au montant de 42 528 \$;

CONSIDÉRANT que les réparations relatives à la piscine municipale sont de la compétence de l'Agglomération de Rivière-Rouge;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Sébastien Bazinet

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter:

Que la présente résolution abroge la résolution numéro 279/10-09-2025.

ADOPTÉE

9. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉCRÉOTOURISTIQUE

9.1 Aucun sujet n'est présenté.

10. DIVERS



No de résolution
ou annotation

348/19-11-2025

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 19 NOVEMBRE 2025

10.1 PROCLAMATION DE LA JOURNÉE DE LA SENSIBILISATION AU CANCER DE LA PROSTATE – APPUI À LA CAMPAGNE NOEUDVEMBRE 2025 DE L'ORGANISME PROCURE

CONSIDÉRANT qu'annuellement en moyenne 6500 Québécois recevront un diagnostic de cancer de la prostate et qu'environ 1000 hommes décéderont de la maladie par année;

CONSIDÉRANT qu'en moyenne 18 Québécois par jour recevront un diagnostic de cancer de la prostate;

CONSIDÉRANT que PROCURE est le seul organisme de bienfaisance au Québec entièrement consacré à la lutte contre le cancer de la prostate par la recherche, la sensibilisation, l'information et le soutien et que les fonds amassés sont réinvestis au Québec;

CONSIDÉRANT l'importance de sensibiliser la population de la Ville de Rivière-Rouge au dépistage du cancer de la prostate;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Alain Otto

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter:

De proclamer le 19 novembre comme la « Journée de la sensibilisation au cancer de la prostate de la Ville de Rivière-Rouge » en soutien à la campagne Noeudvembre de l'organisme PROCURE.

ADOPTÉE

349/19-11-2025

10.2 PARTICIPATION À LA CAMPAGNE BISCUIT SOURIRE DES FÊTES DE TIM HORTONS

Le maire Gilbert Therrien déclare qu'il existe un conflit d'intérêts sur la présente résolution puisqu'il siège sur le conseil d'administration de la Fondation du Centre hospitalier des Laurentides et du Centre de réadaptation des Hautes-Vallées (CHDL-CRHV) à qui sont remis les recettes de cette campagne de financement pour le territoire de Rivière-Rouge. Par conséquent, il s'abstient de participer aux délibérations et ne vote pas sur la présente résolution.

CONSIDÉRANT la campagne *Biscuit sourire des fêtes* de Tim Hortons qui a lieu du 17 au 23 novembre 2025;

CONSIDÉRANT que la totalité des dons amassés lors de ladite campagne est versée à des organismes caritatifs locaux, à des groupes communautaires et aux camps Tim;

CONSIDÉRANT que la Ville de Rivière-Rouge a à cœur le soutien local pour notre communauté;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Sébastien Bazinet

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter:

De participer à la campagne Biscuits sourire des fêtes de Tim Hortons à la hauteur de 480 \$.

Que la dépense soit prise à même le budget 2025 de la Ville.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 19 NOVEMBRE 2025

11. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Le maire, M. Gilbert Therrien, invite les citoyens présents à poser des questions.

Le maire, les conseillers et les membres de l'administration présents répondent aux questions adressées.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition du conseiller Sébastien Bazinet, M. Gilbert Therrien, maire et président de l'assemblée, déclare la séance levée. Il est 20 h 09.

Gilbert Therrien
Maire

Catherine Denis-Sarrazin
Greffière et directrice générale adjointe

Je, Gilbert Therrien, maire de la Ville de Rivière-Rouge, atteste, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient et que je n'ai pas apposé mon droit de veto à aucune desdites résolutions.

Gilbert Therrien, maire